

kirchgemeindevorband des kantons bern  
association des paroisses du canton de berne

**kgv a d p**

Direction de l'intérieur et de la justice  
Münstergasse 2  
Case postale  
3000 Berne 8

**Via PolitischeGeschäfte.DIJ.@be.ch**

## **Modification de la loi et de l'ordonnance sur l'établissement et le séjour des Suisses**

Madame la Directrice,  
Mesdames, Messieurs

Nous vous remercions de nous avoir consulté au sujet de l'objet sous référence.

Nous constatons que les modifications concernant

- la *procédure d'annonce électronique des déménagements*, et
- la *suppression de l'obligation faite aux personnes annonçant leur arrivée de présenter leur acte d'origine*

n'appellent pas de remarques particulières de notre part si ce n'est que nous saluons les simplifications qu'elles apportent.

En ce qui concerne la *possibilité, pour les communes, d'imposer aux bailleuses et aux bailleurs, aux gérances immobilières ainsi qu'aux logeuses et aux logeurs une « déclaration obligatoire des tiers »*, les paroisses peuvent être plus directement concernées. Nous avons pris note que les données à fournir sont limitées (nouvel article 2b de l'ordonnance) et n'avons par conséquent pas de remarques particulières.

En vous remerciant des suites données à la présente, nous vous prions de recevoir,  
Madame la Directrice, Mesdames, Messieurs nos meilleures salutations.

Malleray, le 29 septembre 2022

**Kirchgemeindevorband des Kantons  
Bern  
Association des paroisses du canton  
de Berne**

Pascal Flotron  
membre du comité



[www.kirchgemeindevorband-bern.ch](http://www.kirchgemeindevorband-bern.ch)  
[kg-verband-bern@bluewin.ch](mailto:kg-verband-bern@bluewin.ch)